Frais d'études en fonction de la capacité à raccorder (prix en € hors TVA)

Capacité	Etude d'orientation	Etude de détail
$< ou = 25 \text{ m}^3(n)/h$	Gratuit	Gratuit
< 100 ou = m³(n)/h	269,13	538,25
$< 400 \text{ ou } = \text{m}^3(\text{n})/\text{h}$	538,25	1076,50
>400 m³(n)/h	1076,50	2153,00

Remarques:

Etude d'orientation :

L'étude d'orientation est applicable sur demande :

- pour tous projets de nouveaux raccordements (prélèvement et/ou injection),
- pour tous projets de modification d'un raccordement existant.

L'étude d'orientation permet d'informer le demandeur selon le cas:

- de la faisabilité de la demande,
- de l'estimation du coût des travaux,
- de l'estimation du délai de réalisation,
- du schéma de raccordement,
- des prescriptions techniques,

afin que le demandeur puisse évaluer la rentabilité de son projet.

L'étude d'orientation est facultative et payante.

Le coût de l'étude d'orientation est variable selon la capacité de prélèvement et/ou d'injection demandée pour un nouveau raccordement ou pour un raccordement existant.

Le paiement des frais d'étude conditionne le lancement de l'étude technico-économique.

Le résultat de l'étude est communiqué par écrit au demandeur. Il n'engage nullement ni Eandis, ni le demandeur.

Sur base de cette étude d'orientation, le demandeur pourra, s'il souhaite poursuivre son projet, introduire une demande d'étude de détails. Le coût de l'étude d'orientation pourra être déduit du coût de l'étude détaillée.

Règles particulières d'application :

- Si la même demande est introduite plusieurs fois (ex. : plusieurs fournisseurs ou installateurs, bureaux d'études), le montant de l'étude sera facturé autant de fois qu'il y a de demandeurs.

- En cas de demandes de raccordement pouvant mettre en œuvre sur un même site plusieurs raccordements de capacité et de type différents (ex. : complexe commercial), les frais d'étude sont calculés par raccordement et capacité (que les demandes soient introduites individuellement ou groupées).

Etude de détails :

ETUDES

L'étude de détails est **obligatoire** et **payante** pour les cas suivants :

- Lors d'une demande d'un nouveau raccordement d'un bâtiment ou d'un équipement technique ou assimilé:
 - nécessitant une capacité totale contractuelle en prélèvement > 16 m³(n)/h ou,
 - nécessitant une pression de fourniture > 25 mbar ou,
 - équipé d'une production décentralisée de gaz naturel injectant sur le réseau.
- Lors d'une demande de modification d'un raccordement existant:
 - avec augmentation de la capacité contractuelle en prélèvement dont la puissance finale > 16 m³(n)/h ou,
 - avec augmentation de la pression de fourniture dont la pression finale > 25mbar ou,
 - avec augmentation de la capacité contractuelle en injection.
- Lors d'une modification de l'installation du client pouvant modifier le fonctionnement du réseau de distribution. Eandis doit juger si la modification est mineure ou si elle nécessite une étude.

L'étude de détails permet d'informer le demandeur:

- du coût des travaux,
- du délai de réalisation,
- des conditions de l'offre,
- des prescriptions techniques et administratives,
- des conditions du contrat de raccordement,
- du schéma de raccordement.

Le coût de l'étude de détails est variable selon la capacité de prélèvement et/ou d'injection demandée.

Le paiement des frais d'étude conditionne le lancement de l'étude technico-économique.

Les frais d'étude de détails sont toujours dus que les travaux soient réalisés ou non.

Règles particulières d'application :

- Si la même demande est introduite plusieurs fois (ex.: plusieurs fournisseurs ou installateurs, bureaux d'études), le montant de l'étude sera facturé autant de fois qu'il y a de demandeurs.
- En cas d'étude de détails avec les mêmes paramètres que l'étude d'orientation, le coût de l'étude d'orientation sera déduit de celui de l'étude de détails.
- En cas de demandes de raccordement pouvant mettre en œuvre sur un même site plusieurs raccordements de capacité et de type différents (ex. : complexe commercial), les frais d'étude sont calculés par raccordement et capacité (que les demandes soient introduites individuellement ou groupées).
- En cas de réactualisation des prix de l'offre avec modification des paramètres de la demande initiale et/ou modification de la solution technico-économique, une nouvelle étude sera facturée et un nouveau contrat sera établi.

1 | 1

- En cas de réactualisation des prix de l'offre sans modification des paramètres de la demande initiale et sans modification de la solution technico-économique, seuls des frais d'adaptation de l'offre et du contrat de raccordement seront facturés.
- La capacité à prendre en compte pour le calcul des frais d'étude est la capacité en m³(n)/h la plus élevée entre la capacité prélevée et la capacité injectée.

Gaselwest 2015-2016

Les montants sont des interventions et ne confèrent pas de droit de propriété sur la voie publique ou les installations du GRD.

CDV: convertisseur de volume de gaz.

Gaselwest 2015-2016 1 | 1

015 - 2016	Gaselwest	ANNEXE 2	Travaux hors forfait pour un utilisateur de réseau de distribution alimenté par une cabir réseau gaz naturel MP avec pression de sortie cabine < ou = à 1 bar maximum				
	Tous les prix sont valables pour des activités effectuées en même temps que les travaux de raccordement pendant les heures normales de travail, et ne sont pas d'application travaux d'adaptation à des installations existantes, ni pour des interventions ultérieures. Tous les travaux spécifiques hors standard et matériaux qui y sont liés sont imputés séparément (voir annexe 4). Divers						
			Prix				
	Travaux supplémentaires en domaine public:						
	Fourniture et pose de conduite , terrassement co	mpris / m	96,76 € 88,88 €				
	Forage (>10 m)/m, supplément						
	Forage sous éléments structurels (ponts, cours d'eau, chemin de fer, autoroutes,)						
S	Travaux supplémentaires en terrain privé:						
CABINES	conduite de service longueur totale >25m						
E	longueur supplémentaire sortie cabine sans liaiso	n sur l'installation intér	29,86 € ieure par m 96,76 €				
A	Terrassement tranchée non pavée /m		37,85 €				
Ü	Terrassement tranchée trottoir / m	64,86 €					
<u>~</u>	Terrassement tranchée pavés, béton, asphalte / m						
Σ	Démolition & réfection pavée / m²						
S	Démolition & réfection béton, tarmac/ m²						
X	Ouverture et remblai de fosse / m³						
5	Forage (<30 m)/m, supplément						
Démolition & réfection béton, tarmac/ m² Ouverture et remblai de fosse / m³ Forage (<30 m) / m, supplément Supplément pour démolition de revêtement dive		s en domaine privé / m	29,86 €				
	Placement d'une télémesure	•	6.864,44 €				
	mise à disposition d'impulsions sur compteur (téle	émesure)	795,00 €				
	mise à disposition d'impulsions sur compteur (sor		991,22 €				
	livraison supplémentaire et placement convertiss	eur de volume	3.879,66 €				
	déplacement supplémentaire ou inutile						
	Remplacement compteur (exclu pris Annexe 4)						
	Modifier compteur pour livrer impulsions						

Gaselwest 2015-2016 1 | 1

voir raccordement MP (annexe 1)

voir raccordement MP (annexe 1)

Raccordement et installation de comptage

Fravaux de terrassement et de réparation sur domaine public.

Tarif raccordement gaz sur réseau de distribution basse pression (BP) ou sur réseau de distribution moyenne pression

(MP <= 5 bar) avec pression de sortie 21/25/98 mbar, et avec un débit maximum de 160 m³(n)/h

Divers

Tarif de raccordement pour les utilisateurs du réseau de distribution sur le réseau de gaz naturel basse pression (BP 20/25 ou 100 mbar), avec pression de sortie 20/25 mbar

Tarifs de raccordement pour utilisateurs de réseau de distribution au réseau de gaz naturel moyenne pression (MP 5 bars), avec pression de sortie 20/25 mbar ou 98 mbar, et avec un débit maximal de 40 m³/h

Tous les prix sont valables pour des activités

anchée pavés, béton, asphalte / m

émolition & réfection trottoir / m²

travaux de terrassement & remblayage / m³

démolition & réfection pavés, béton, asphalte / m²

orage sous voirie (iusgu'à 30 m) par m (diamètre max. 160 mm)

Valable à partir du 01/01/2015

250 m³/h

400 m³/h

2015 - 2016

Gaselwest

abitations ou bâtiments avec 1 point de fourniture

Au-dessus d'un débit de 16 m³/h, il faut vérifier si le réseau

Prix unitaires en €, hors TVA

Les prix sont des interventions et ne confèrent pas de droit de propriété ni d'autres droits à l'utilisateur du réseau.

250 m

250 m

(1) Prix fortement réduit (avec intervention du GRD), uniquement valable pour le raccordement <u>initial.</u> Si le raccordement est renforcé ou déplacé plus tard, le coût réel est d'application : voir "prix unitaires standard travaux divers gaz naturel: annexe 4".

5.566,61 €

5.567,06 €

(2) Utilisateurs de réseau résidentiels: le gestionnaire de réseau de distribution prévoit un planning à long terme pour augmenter la raccordabilité. Les rues où des extensions de réseau gaz BP sont planifiées dans les 2 prochains semestres sont mentionnées sur le site web.

Si un utilisateur de réseau veut être raccordé indépendamment du planning annuel du GRD (et pour autant qu'une extension soit possible), tous les frais d'extension du réseau de gaz sont à sa charge (voir colonne D: extension BP domaine public (en dehors du planning annuel) /m.

(3) Utilisateurs de réseau non résidentiels avec une puissance de plus de 10 m³/h:

PE 160

PE 160

ANNEXE 3

Extension du réseau de distribution

labitations ou bâtiments avec 2 points de fourniture dans 1 bâtiment sur 1 seule conduite de service mmeubles à appartements avec local commun pour compteurs au rez-de-chaussée ou dans la cave

Si une extension du réseau de distribution BP est nécessaire (jusqu'à un point suffisamment fort du réseau BP existant), une longueur donnée sur domaine public est prise en charge par le gestionnaire du réseau de distribution.

Cette longueur ne couvre pas: extension par forages sous la chaussée > 10m, traversée d'ouvrages d'art, pont, etc. et longueurs supplémentaires sur domaine privé. La longueur gratuite débute au réseau de distribution de gaz existant (le coût de la liaison au réseau existant est compris).

Toutes les extensions du réseau de gaz sur domaine public, plus longues que cette longueur gratuite, sont facturées entièrement à l'utilisateur de réseau.

(4) Réseau MP spécifique (max. 5 bars) destiné au raccordement d'utilisateurs de réseau résidentiels :

La plupart des réseaux MP (B) sont des conduites d'alimentation nécessaires pour alimenter les réseaux BP: les utilisateurs de réseau résidentiels n'y sont raccordés que si le coût total est payé.

Il existe aussi dans certaines localités des réseaux MP (B) qui ont été spécifiquement posés pour alimenter des utilisateurs de réseau résidentiels via une mini cabine client : dans ces centres de village et/ou lotissements, aucun réseau basse pression n'est (ne sera) prévu.

et les utilisateurs de réseau résidentiels sont raccordés au tarif réduit qui est d'application pour le raccordement à un réseau basse pression.

(4) Utilisateurs de réseau professionnels jusqu'à 40 m³/h :

usqu'à 40 m³/h, un même raisonnement s'applique pour ce type de réseaux MP: le tarif du réseau BP est facturé.

Gaselwest 2015-2016 1 | 1

90.39 €

97,82 €

49,23 €

133.65 €

88.88 €

(1) Tarif appartements avec compteurs de gaz individuels G4-G6

Tarif par compteur de gaz jusqu'à 10 m³/h: même tarif que pour une habitation individuelle.

Remarques

2015 - 2016	Gaselwest	ANNEXE 4	Prix unitaires prestations diverses Gaz BP et MP
			s de bureau (de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi)
	Prix unitaires standard Travaux Divers Raccordement Gaz naturel 2015-2016		
	Tous les travaux hors standard à la demande de l'utilisateur de réseau ou spécifiques sont à imputer comme divers.		
	Item (page 1/2)		Prix unitaire
			hors TVA
	Placement extérieur compteur de gaz BP (= non standard):		
	Installation compteur de gaz G4 ou G6 dans armoire extérieure: coûts supplémentaires Installation compteur de gaz G10,G16 ou G25 dans armoire extérieure: coûts supplémentaires		285,98 € 713,90 €
	Installation compteur de gaz rotor 65 m³/h dans armoire extérieure: coûts supplémentaires		2.661,05 €
	Installation compteur de gaz rotor 100 m³/h dans armoire extérieure: coûts supplémentaires		3.067,49 €
	Installation compteur de gaz rotor 160 m³/h dans armoire extérieure: coûts supplémentaires		4.548,25 €
	Installation compteur de gaz rotor 250 m³/h dans armoire extérieure: coûts supplémentaires Placement ultérieur d'une vanne externe BP jusque PE63 sur raccordement existant		4.520,93 € 554,81 €
	Renouvellement conduite de service (initiative GRD ou justifié)		gratuit
	Enlèvement conduite de service jusqu'à PE 63 ou St50 à la demande de l'utilisateur du réseau (1 compteur de gaz inclus)		472,62 €
	Le déplacement de la conduite de service jusqu'à PE40 (1 compteur de gaz inclus) consiste en les éléments suivants: - Enlèvement conduite de service existante		695,04 € 472,62 €
	- Placement nouveau raccordement standard à un autre endroit		1.428,09 €
	Renforcement conduite de service jusqu'à max 10 m³/h (même endroit)		989,05€
	Renforcement conduite de service jusqu'à PE63 hors compteur de gaz Déplacement conduite de service jusqu'à PE63 (1 compteur de gaz inclus)		1.160,92 € 1.863,58 €
	Enlèvement conduite de service supérieure à PE63 ou St50 à la demande de l'utilisateur de réseau (1 compteur de gaz inclus)		1.865,58 €
	Placement ou remplacement compteur de gaz jusqu'à 10 m³/h sur conduite de service existante (demande client)		280,85€
	Placement compteur de gaz jusqu'à 10 m³/h dans immeuble à appartements (sur collecteur existant)		206,61 €
	Déplacement 1 compteur de gaz jusqu'à 10 m³/h si techniquement possible dans le même local (max. 2 m de déplacement) Enlèvement 1 compteur de gaz jusqu'à 40 m³/h sans enlèvement conduite de service (= pas le dernier)		381,66 € 183,86 €
	Enlèvement de chaque compteur de gaz supplémentaire jusqu'à 40 m³/h (pas le dernier compteur de gaz)		43,44 €
	Enlèvement compteur de gaz à soufflet BP > 40 m³/h (pas le dernier) ('diminution débit')		619,70 €
	Enlèvement compteur de gaz si le dernier = inclus dans le prix enlèvement conduite de service		p.m.
	Renforcement compteur de gaz jusqu'à 10 m³/h sur conduite de service existante Renforcement compteur de gaz jusqu'à 16 - 25 m³/h sur conduite de service existante		222,42 € 1.238,44 €
	Renforcement compteur de gaz jusqu'à 40 m³/h sur conduite de service existante		1.449,70 €
	Renforcement conduite de service jusqu'à PE63 compteur de gaz jusqu'à 16 - 25 m³/h inclus		2.062,52 €
>	Renforcement conduite de service jusqu'à PE63 compteur de gaz jusqu'à 40 m³/h inclus Placement ou remplacement compteur de gaz 16 et 25 m³/h sur conduite de service existante (demande client)		2.273,78 € 1.238,44 €
ES	Placement ou remplacement compteur de gaz 40 m³/h sur conduite de service existante (demande client)		1.449,70 €
	Première mise et service nouveau point d'accès (nouveau raccordement)		gratuit
₹	Déplacement supplémentaire mise en service BP ou MP = $< 40 \text{ m}^3/\text{h}$ Déplacement supplémentaire mise en service MP $> 40 \text{ m}^3/\text{h}$		113,26 € 182,90 €
	Drop / End of Contract Non résidentiel (1)		186,18 €
TATIONS	(1) A facturer au fournisseur		
Ĕ	Mise hors service point d'accès BP et MP =< 40m³/h (fermer compteur de gaz ou vanne extérieure) Mise hors service point d'accès MP > 40 m³/h (fermer compteur de gaz ou vanne extérieure)		129,19 € 208,62 €
STA	Mise hors service point d'accès BP et MP =< 40m³/h (déconnecter conduite de service)		472,62 €
\sim	Reconnecter point d'accès BP et MP =<40m³/h après drop (compteur de gaz ou vanne extérieure)		129,19 €
Δ.	Reconnecter point d'accès MP >40m³/h après drop (compteur de gaz ou vanne extérieure) Reconnecter point d'accès BP et MP =< 40m³/h après drop (reconnecter conduite de service)		208,62 € 486,12 €
	Fermer compteur d'électricité et gaz en même temps		144,43 €
	Frais recouvrement		
	Frais de rappel Frais de mise en demeure par recommandé		5,90 € 14,17 €
	Fais de mise en demeure non recommandée		5,90 €
	Frais de facturation énergie		
	1er duplicata facture 2e duplicata facture		gratuit 5,90 €
	Relevé de compteur supplémentaire à la demande du client		48,14 €
	Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (2)		48,14 €
	(2) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pu effectuer de relevé de compteur		
	physique dans les 48 derniers mois, nous fixons un rendez-vous avec l'utilisateur de réseau. Si celui-ci demande d'effectuer le relevé en dehors des heures de service, les frais à cet égard peuvent être répercutés sur l'utilisateur du réseau de distribution).		
	contrôle visuel compteur de gaz		80,24 €
	étalonnage compteur de gaz sur banc d'étalonnage: jusqu'à G6 (si le compteur de gaz se révèle en ordre)		461,75 €
	étalonnage compteur de gaz sur banc d'étalonnage: jusqu'à G25 (si le compteur de gaz se révèle en ordre) contrôle technique compteur de gaz indépendamment du type de 40 m³/h à 1000 m³/h inclus avec véhicule de comptage (si le compteur de gaz		1.533,06 €
	se révèle en ordre) - aussi valable pour raccordements MP		3.508,50 €
	étalonnage compteur de gaz sur banc d'étalonnage pour compteurs avec débit supérieur à 40 m³/h (si le compteur se révèle en ordre)		·
	mise à la disposition d'impulsions compteur de gaz (demandé a posteriori) (3)		991,22€
	(3) : remplacement nécessaire éventuel du compteur de gaz non inclus déplacement agent GRD : rem.: un déplacement pour une odeur de gaz, intérieure ou extérieure, est gratuit		80,24 €
	salaire horaire supplémentaire divers (frais de transport inclus)		80,24 €
	Bris de scellés		80,24 €
	Autres travaux divers sur demande ou selon nécessité pour applications spéciales: devis		
	Tous les prix unitaires sont en € et hors TVA. Les prix s'appliquent à partir du 01/01/2015 pour tous les utilisateurs de réseau		
	Les montants sont des interventions et ne confèrent pas de droit de propriété sur la voie publique ou les installations du GRD Les prix sont valables (sauf mention contraire) pour une exécution pendant les heures de travail normales (jours ouvrables 8-16h)		

Gaselwest 2015-2016 1 | 2

rix unitaires standard Travaux Divers Raccordement Gaz naturel 2015-2016		
ous les travaux hors standard à la demande de l'utilisateur de réseau ou spécifiques sont à imputer comme divers.		
tem (page 2/2)		Prix unitaire
		hors TVA
Débranchement étanche et rebranchement normal cabine client MP>40m³/h		722,15€
Enlèvement cabine client MP avec raccordement jusqu'à un diamètre PE 63mm-50mm st		1.059,53 €
Enlèvement cabine client MP avec raccordement diamètre 80mm-100mm-150mm St		2.057,67 €
Enlèvement cabine client MP avec raccordement diamètre 200mm-250mm St		2.676,60 €
Enlèvement cabine client MP avec raccordement 110-160-200 mm PE		1.679,62 €
raude frais administratifs		538,25€
Déplacement séparé mise hors service et mise en service cabine client		160,48 €
Placement ligne de réglage mobile à la demande du client		377,18€
Livraison serrure de cabine (gaz ou électricité)		133,55 €
Adaptation conduite de gaz basse pression PE en ligne sur max. 14 m hors travaux de terrassement et réfection revêtement		2.049,77 €
Adaptation conduite de gaz basse pression acier jusqu'à un diamètre 150 en ligne sur max. 14 m hors travaux de terrassement et réfection		
evêtement		3.078,32 €
Réparation petit endommagement raccordement gaz pendant les heures de service Réparation petit endommagement raccordement gaz en dehors des heures de service		147,55 € 219,77 €
Reparation petit endominagement raccordement gaz en denors des nedres de service		213,77 €
rais gaz naturel à imputer par le fournisseur social	Client protégé	Client non protégé
Recouvrements gaz naturel Frais de rappel *	Prix unitaire hors TVA gratuit	Prix unitaire hors TVA 5,90 €
Frais de napper	gratuit	14,17 €
Frais de mise en demeure non recommandée *	gratuit	5,90€
Placement compteur à budget gaz naturel	gratuit	gratuit
Couper gaz naturel au compteur (après avis Clac)*	129,19 €	129,19 €
Couper gaz naturel au compteur APRES lancement compteur à budget gaz naturel	gratuit	gratuit
Couper gaz naturel à la vanne extérieure (après avis Clac)*	129,19 €	129,19€
Couper gaz naturel en sous-sol (après avis Clac)*	472,62€	472,62 €
Couper gaz naturel au compteur (en cas de fraude)	129,19€	129,19€
Couper gaz naturel à la vanne extérieure (en cas de fraude)	129,19 €	129,19€
Couper gaz naturel en sous-sol (en cas de fraude)	472,62 €	472,62 €
Nouveau raccordement gaz naturel au compteur (après avis Clac)	129,19€	129,19 €
Nouveau raccordement gaz naturel au compteur (après avis Clac) APRES lancement compteur à budget gaz naturel	gratuit	gratuit
Nouveau raccordement gaz naturel à la vanne extérieure (après avis Clac)	129,19 €	129,19 €
Nouveau raccordement gaz naturel en sous-sol (après avis Clac)	486,12 €	486,12 €
Nouveau raccordement gaz naturel au compteur (après fraude)	129,19 €	129,19 €
Nouveau raccordement gaz naturel à la vanne extérieure (après fraude) Nouveau raccordement gaz naturel en sous-sol (après fraude)	129,19 € 486,12 €	129,19 € 486,12 €
* exempté de TVA	+00,12 C	400,12 0
Frais divers Obligations de Service social		
Frais administratif	Néant	Néant
manufation displicate features 5/C	gratuit	gratuit
	gratuit	5,90 €
- 1er duplicata facture	5.90.€	3,30 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture	5,90 € 24.07 €	24.07 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget	24,07 €	24,07 € gratuit
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget	·	24,07 € gratuit gratuit
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget	24,07 € gratuit	gratuit
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs	24,07 € gratuit gratuit	gratuit gratuit
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4)	24,07 € gratuit gratuit 538,25 €	gratuit gratuit 538,25€
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4)	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service (4) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.3.1.5 §8 (outre le relevé physique tous les 2 ans,	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 € 120,36 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service (4)Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.3.1.5 §8 (outre le relevé physique tous les 2 ans, 'utilisateur de réseau de distribution demande au gestionnaire de réseau de distribution un relevé supplémentaire par un releveur de compteur	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 € 120,36 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevés de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service 4)Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.3.1.5 §8 (outre le relevé physique tous les 2 ans, 'utilisateur de réseau de distribution demande au gestionnaire de réseau de distribution un relevé supplémentaire par un releveur de compteur 5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 € 120,36 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €
- 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service (4) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.3.1.5 §8 (outre le relevé physique tous les 2 ans, (4) Voir Règlement Technique Distribution demande au gestionnaire de réseau de distribution un relevé supplémentaire par un releveur de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur ghysique dans les 48 derniers mois, nous fixons un rendez-vous avec l'utilisateur de réseau. Si celui-ci demande d'effectuer le relevé	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 € 120,36 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture mputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteur supplémentaires à la demande du client (4) Relevés de compteur supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service 4)Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.3.1.5 §8 (outre le relevé physique tous les 2 ans, 'utilisateur de réseau de distribution demande au gestionnaire de réseau de distribution un relevé supplémentaire par un releveur de compteur 5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur shysique dans les 48 derniers mois, nous fixons un rendez-vous avec l'utilisateur de réseau. Si celui-ci demande d'effectuer le relevé	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 € 120,36 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €
- 1er duplicata facture - 2e duplicata facture Imputation carte de compteur à budget Activation compteur à budget Désactivation compteur à budget Fraude: frais administratifs Premier relevé de compteur supplémentaire à la demande du client (4) Relevés de compteurs supplémentaires à la demande du client (4) Relevés de compteur supplémentaires à la demande du client (4) Relevé de compteur obligatoire en dehors des heures de service à la demande du client (5) Déplacement inutile pendant les heures de service Déplacement inutile en dehors des heures de service (4) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.3.1.5 §8 (outre le relevé physique tous les 2 ans, l'utilisateur de réseau de distribution un relevé supplémentaire par un releveur de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution Electricité et Gaz Article V.1.3.5 §5 (étant donné que nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution de mande au gestionne de réseau de distribution de nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution de nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution de nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution de nous n'avons pas pu effectuer de relevé de compteur (5) Voir Règlement Technique Distribution de nous n'avons pas pu effectuer	24,07 € gratuit gratuit 538,25 € gratuit 48,14 € 48,14 € 80,24 € 120,36 €	gratuit gratuit 538,25 € 48,14 € 48,14 € 48,14 € 80,24 €

Les montants sont des interventions et ne confèrent pas de droit de propriété sur la voie publique ou les installations du GRD

Les prix sont valables (sauf mention contraire) pour une exécution pendant les heures de travail normales (jours ouvrables 8-16h)

2 | 2 Gaselwest 2015-2016